

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 NOVEMBRE 2003**

Le Conseil Municipal de Rouffiac s'est réuni en session ordinaire le mardi vingt-cinq novembre deux mil trois, à vingt heures trente au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur TISSANDIER Julien, Maire.

Présents : MM. TISSANDIER, CHIRON, MONNEAU, TARRIT, CLEMOT, GUELIN, MUSSEAU, ARNAUD, MARTINAUD et Mme BREARD.

Mme Catherine BREARD a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de réunion de conseil du 14 octobre 2003 qui est adopté à l'unanimité.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX EDF ET FRANCE TELECOM

L'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom sur la RD 128 n'a pu être envisagé qu'après l'accord de la mise en œuvre du réseau d'assainissement 2^{ème} phase qui est programmée en 2004 (du 3^{ème} au 4^{ème} trimestre).

VOTE DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

M. le Maire expose à l'assemblée que, les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2003 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
		RECETTES	DÉPENSES
N°	INTITULÉ		
1641	Emprunt		204,07 €
10222	FCTVA	204,07 €	
6218	Autres personnels extérieurs		1 200,00 €
64168	Autres emplois insertion		2 800,00 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 900,00 €	
6554	Contribut° SIVOM		8 000,00 €
7911	Indemnité de sinistre	6 100,00 €	
	TOTAL	12 204,07 €	12 204,07 €

M. le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

RECENSEMENT 2004

Monsieur le Maire précise au conseil municipal que Rouffiac fera l'objet d'un recensement de population en 2004 et que, pour ce faire, il convient de nommer un coordonnateur communal et un agent recenseur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

charge Monsieur le Maire de procéder à l'enquête de recensement, crée un poste d'agent recenseur pour la période du 05 janvier au 26 février 2004 inscrira la dépense au budget primitif 2004.

TARIF 2004 ESPACE SAINTONGE

La Commission de la salle Espace Saintonge constituée de MM. Tarrit, Martinaud, Arnaud, et Chiron va se réunir pour harmoniser la pratique de location des salles et du matériel afférent. La commission devra étudier les possibilités d'augmentation et de simplification de la location en prenant des repères sur les communes environnantes possédant des prestations similaires.

TARIF DES PHOTOCOPIES

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 05 octobre 1999 qui fixait le tarif des photocopies pour le SIVOM et les associations des communes de ROUFFIAC et ST-SEVER. Il convient d'actualiser le coût de la prestation, à compter du 1^{er} janvier 2004 et fixer les montants suivants :

	Papier fourni par les intéressés	Papier fourni par la Mairie
SIVOM	Format A4 : 0,03 €	Format A4 : 0,04 €
	Format A3 : 0,05 €	Format A3 : 0,06 €
ASSOCIATIONS	Format A4 : 0,06 €	Format A4 : 0,08 €
	Format A3 : 0,09 €	Format A3 : 0,11 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

VESTIGES ET CONCESSIONS ABANDONNEES

L'inventaire du cimetière sera terminé pour la fin de l'année. Des vestiges trouvés sur place et abandonnés pourront être vendus. Une concession donnée par la famille BONNAUD à la Commune servira d'ossuaire et le caveau de la famille « Chabernaud » deviendra un dépositaire. Quelques places seront réservées pour les indigents. Début 2004 un plan du cimetière sera affiché sous le porche. L'édition du prochain bulletin municipal prévue en janvier consacrera un article à ce sujet.

TÉLÉTHON

Rouffiac participera au Téléthon prévu à Pons les 5 et 6 décembre. Une information va être distribuée dans les boîtes aux lettres pour le Téléthon et pour la banque alimentaire.

RÉSULTAT DU TRI SÉLECTIF

Le Conseil Municipal remercie tous ses concitoyens pour leur participation active au tri sélectif de la Commune. Les résultats de Rouffiac sont excellents puisque la commune se situe en 12^{ème} position sur 123 communes, soit :

- 8^e Catégorie Verres
- 11^e Catégorie Emballages
- 21^e Catégorie Journaux.

INFORMATION SUR LA LOI « URBANISME ET HABITAT 2003 »

Une réunion sous l'égide de M. Le Préfet a eu lieu le 06/11/2003 pour présenter la loi dit de Robien sur l'urbanisme et l'habitat votée le 02/07/2003 afin de créer un aménagement des villages à partir de la création d'une carte communale. M. Le Maire donne copie d'un document à ses conseillers qui sera étudié lors d'un prochain Conseil avec l'aide d'un expert.

REMBOURSEMENT ASSURANCE

Monsieur le Maire informe le conseil que, dans le cadre du sinistre Catastrophe Naturelle - Sècheresse 1989, notre assurance, la SMACL nous propose le remboursement de 6 187,37 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le remboursement de l'assurance,
- décide l'imputation des sommes reçues au compte 7911.

QUESTIONS DIVERSES

Désignation

- Le Conseil Municipal désigne Mme Nelly Desaphis personne référente en matière d'hygiène et de sécurité : ACMO.

Internet

- M. Eric Defaye a assisté à une réunion sur demande de M. le Maire le 18/11/2003 consacrée à l'ADSL. Il s'agit d'Internet à haut débit qui deviendra accessible pour les habitants de la commune à partir du 19 décembre 2003. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec France Télécom ou sur le site francetelecom.com. Le prochain bulletin municipal consacrera un article à ce sujet. La prochaine réunion sur ce thème sera le 23/12/2003.
- Le Conseil Municipal remercie le travail réalisé par M. Desaphis pour la création du site web de Rouffiac. Vous pouvez vous connecter à l'adresse : <http://rouffiac17.free.fr>

Ecole

- L'arbre de Noël aura lieu le 13/12/03 et un débat sur l'école de demain est prévu le 09/12/2003 à Saintes.

Sécurité

- M. Musseau constate que, malgré la pose de ralentisseurs, certaines personnes n'ont pas modifié leur comportement et continuent à rouler très vite. M. le Maire en prend note.
- A priori, il manquerait des bandes réfléchissantes avant la sortie de Rouffiac (direction St-Sever), au pied du premier îlot. Les services compétents seront interrogés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30.

Signatures :

J. TISSANDIER

C. CHIRON

P. MONNEAU

J. TARRIT

C. BRÉARD

J. ARNAUD

JB CLÉMOT

E. GUÉLIN

D. MUSSEAU

E. MARTINAUD